

collegien.fr



Marne & Gondoire

AGGLO



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

LE JARDIN DES PETITS





Mairie de Collégien
Service petite enfance
8 place Mireille Morvan
77090 Collégien
Contact : Marie-Agnès Chevalier,
Responsable du service petite enfance
tél. 01 60 35 04 69
petite.enfance@collegien.fr
www.collegien.fr

Le Jardin des petits
2 Allée du Parc
tél. 01 60 07 62 80

Table des matières PROJET D'ETABLISSEMENT

Préambule	6
I/ PROJET D'ACCUEIL	6
1. Les prestations d'accueil	6
2. L'accueil d'un enfant en situation de handicap ou maladie chronique (cf. Règlement fonctionnement/livret santé).....	7
3. Les compétences professionnelles.....	8
a. L'équipe	8
b. L'accueil des stagiaires	8
II/ PROJET ÉDUCATIF	9
I. Principe 1 : Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.	9
1. Premier accueil.....	10
2. Période de bienvenue	10
3. La théorie de l'attachement.....	11
II. Principe 2 : J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.	12
1. La libre circulation	12
2. Les univers ludiques et mutualistes	12
3. La liberté dans le jeu	13
III. Principe 3 : Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine, mon port d'attache »	14
1. L'accueil quotidien	14
2. L'accueil du matin.....	14
3. L'accueil du soir et retrouvailles.....	14
4. Le soutien à la parentalité	15
5. La participation des parents à la vie de la crèche	15
IV. Principe 4 : Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.	16
1. La motricité libre	17
2. Le portage en écharpe.....	17
3. L'importance de la parole.....	18
4. L'accompagnement dans l'itinérance ludique par les professionnelles	19

V. Principe 5 : Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.....	19
1. La médiathèque.....	19
2. Le centre culturel de la Courée	20
3. Les compétences artistiques des parents	20
VI. Principe 6 : Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.....	20
VII. Principe 7 : Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.....	21
VIII. Principe 8 : J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.....	21
1. Le hall d'accueil et le vestiaire des enfants	22
2. Les espaces de jeux	22
3. L'espace de repas	22
4. L'espace de change	23
5. L'espace de sommeil	23
6. La salle de jeux d'eau	24
7. La salle de motricité	24
IX. Principe 9 : Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.	25
2. L'analyse des pratiques professionnelles.....	25
3. Les journées pédagogiques	25
X. Principe 10 : J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.	26
1. La composition de l'équipe	26
2. La formation continue	27
III/ PROJET SOCIAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	28
1/ L'intégration de la crèche dans son environnement social	28
2/ Le Projet Éducatif de territoire	29
3/ L'instance de projets et de coéducation.....	30
4/ Dispositions prises en réponse au dernier alinéa de l'article L.214-2 et L'ARTICLE L214-7 du code l'action sociale et des familles.....	30
5/ Développement durable	31
a. Les locaux	31
b. Au quotidien.....	31

c. Zéro plastique à la crèche	32
CONCLUSION GÉNÉRALE	33
ANNEXE 1 : La Charte Nationale d’Accueil du Jeune Enfant	34
ANNEXE 2 : Bibliographie	35

Préambule

Le projet d'établissement présente les orientations de la ville sur l'accueil du jeune enfant et de sa famille. Il comprend un projet d'accueil, un projet éducatif et un projet social, qui précisent les modalités de l'accueil des enfants au quotidien.

Il se réfère à la réglementation en vigueur, à savoir :

- Code de la santé publique : articles R2324-16 et R2324-17, articles R2324-25 à R2324-32 et articles L2324-1 à L2324-4, et notamment articles R2324-29 et articles R2324-40 et 46. – Code de l'action sociale et des familles : articles L214-1 à L214-8.
- Ordonnance n° 2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles.
- Décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil du jeune enfant.
- Arrêté du 31 août 2021 créant un référentiel national relatif aux exigences applicables aux établissements d'accueil du jeune enfant en matière de locaux, d'aménagement et d'affichage.
- Arrêté du 8 octobre 2021 relatif aux modalités d'organisation de l'accueil en surnombre en établissement et service d'accueil du jeune enfant.
- Arrêté du 29 juillet 2022 relatif aux professionnels autorisés à exercer dans les modes d'accueil du jeune enfant.
- Charte nationale d'accueil du jeune enfant.

I/ PROJET D'ACCUEIL

1. Les prestations d'accueil

L'établissement est une crèche collective municipale d'une capacité de 33 berceaux, situé au sein du Pôle Éducatif qui regroupe tous les services à l'enfance de 0 à 18 ans.

a. Durées et rythmes d'accueil

(cf. règlement de fonctionnement)

La crèche est ouverte du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 18 h 30 toute l'année, sauf une semaine pendant les fêtes de fin d'année, au pont de l'Ascension et quatre semaines au mois d'août.

L'accueil y est (cf. règlement de fonctionnement) :

- b. Régulier, c'est-à-dire en journées entières, de 1 à 5 jours par semaine, sur 11 mois.
- c. Exceptionnel : c'est-à-dire sur une ou plusieurs semaines.
- d. D'urgence, c'est-à-dire quelques jours.

b. Les locaux

Les espaces intérieurs sont constitués :

- **D'un sas d'entrée.**
- **D'un couloir où sont installés les vestiaires des enfants**, vestiaire où l'enfant dispose d'un porte-manteau « personnalisé » et d'un casier ;
- **De deux bureaux administratifs.**
- **De trois unités d'accueil** contiguës et donnant sur **un espace de jeux extérieurs** aménagé, comprenant chacune :
 - Une salle de jeu et d'activités.
 - Une salle de change et des toilettes enfants
 - Un dortoir
- **D'une salle de jeux d'eau.**
- **D'une salle de motricité**, commune avec le centre de loisirs maternel.
- **D'une cuisine** pour la préparation des repas.
- **D'un vestiaire du personnel.**
- **D'une buanderie et d'un local de ménage.**
- **D'un local à poussette** : entrée du local indépendante de la crèche, sous la responsabilité des parents.

Ils sont adaptés au confort de l'âge des enfants accueillis et proposent des espaces répondant à leurs besoins : les repas ; le sommeil, le repos, les soins corporels et les activités de jeu et d'éveil. **La première salle est destinée à accueillir les plus petits.**

Ils permettent aux professionnelles qui encadrent les enfants de leur porter une attention constante dans des conditions satisfaisantes d'hygiène et de sécurité.

Ils permettent de mettre en œuvre l'accueil inclusif des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique.

2. L'accueil d'un enfant en situation de handicap ou maladie chronique (cf. Règlement fonctionnement/livret santé)

La crèche se veut être un lieu ouvert à tous et peut accueillir des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique. Cet accueil permet à l'enfant ainsi qu'à sa famille d'être intégré dans un milieu collectif, adapté, sécurisé et à l'écoute des spécificités de chacun. « La différence » n'est pas un handicap si l'on permet à l'enfant de la vivre sans jugement et si l'adulte l'accompagne de façon bienveillante dans son quotidien.

Cet accueil donnera lieu à un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé), qui sera mis en place en collaboration avec les parents, le médecin de l'enfant et l'équipe, afin de répondre de manière la plus adaptée possible aux besoins de l'enfant et qu'il s'intègre au mieux au sein du groupe. Si l'enfant est suivi par un centre spécialisé, une collaboration sera mise en place afin de répondre au mieux aux besoins de l'enfant accueilli. Ainsi, une continuité peut s'instaurer entre les différents lieux de vie de l'enfant et sa prise en charge est globale (cf. annexe 5 : Règlement de fonctionnement).

Les professionnelles, en s'appuyant sur l'observation de l'enfant, s'attacheront à lui proposer des temps de jeux adaptés à ses envies, à ses besoins et à ses capacités. Il pourra ainsi faire l'expérience de la vie en collectivité dans les meilleures conditions possible et aller à la rencontre de « l'autre » en toute sécurité en dehors du cadre familial.

3. Les compétences professionnelles

a. L'équipe

Les enfants sont accueillis par une équipe de professionnelles de la petite enfance conformément aux dispositions du Code de la santé publique, notamment issues des décrets n° 2000-762 du 1er août 2000, n° 2007-230 du 20 février 2007, n° 2010-613 du 7 juin 2010 et n° 2021-1131 du 30 août 2021, ainsi qu'aux instructions de la Caisse d'Allocations Familiales en vigueur.

Le personnel est diplômé et qualifié (infirmière, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, titulaire du CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance). Leur fonction est de prendre en charge sur le plan physique et affectif les enfants qui leur sont confiés.

Elles participent activement et régulièrement à un travail de réflexion globale par la mise en place :

- Des séances d'analyse des pratiques professionnelles.
- Des journées pédagogiques.
- De réunions d'équipe.
- De la formation continue.

(Cf. Projet éducatif – Principe IX – p. 25)

Dans tous les cas, les taux d'encadrement sont respectés selon les textes réglementaires en vigueur, soit une professionnelle pour 5 enfants qui ne marchent pas et une professionnelle pour 8 enfants qui marchent.

Les ouvertures et fermetures de la structure sont assurées par un binôme qualifié et diplômé parmi le personnel. ***Pour des raisons de sécurité, la présence simultanée de 2 personnes est obligatoire quel que soit le nombre d'enfants accueillis.***

En l'absence physique de la directrice ou de son adjointe, la continuité de direction est assurée par une auxiliaire de puériculture désignée comme « lien de direction », pour les responsabilités générales :

- accueil des enfants et des familles ;
- gestion des urgences matérielles ou médicales ;
- organisation des plannings en cas d'absence de personnel.

b. L'accueil des stagiaires

Nous accueillons régulièrement des stagiaires qui suivent une formation dans le domaine de la petite enfance : éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP Accompagnement éducatif petite enfance et autres. Le stagiaire est généralement accompagné et encadré par une professionnelle qui possède le même diplôme que celui

préparé par le stagiaire, et sera son tuteur. Nous sommes en relation étroite avec les écoles dans lesquelles les élèves effectuent leur formation théorique et faisons appel aux professeurs encadrants si besoin.

Le stagiaire rencontre, en amont, la Directrice qui lui fait visiter la structure et faire connaissance avec les professionnelles présentes. Il effectue, dans un premier temps des horaires plutôt médians, lui permettant de voir un maximum de choses sur la journée, puis il effectue les mêmes horaires que son référent. La première semaine de stage est consacrée à « l'observation » qui permet à l'élève de prendre des repères nécessaires pour le bon déroulement de son stage.

L'équipe propose aux stagiaires un encadrement personnalisé, afin qu'il puisse acquérir ou parfaire ses connaissances professionnelles. Ils ont à leur disposition un livret d'accueil qui contient les documents utiles pour connaître le fonctionnement de la crèche.

Il est important pour l'équipe de pouvoir transmettre des savoirs, des compétences, mais également des valeurs autour desquelles l'équipe travaille, telles que le respect, l'empathie, la verbalisation ou encore la bienveillance.

Le stage permet à l'élève de mettre en pratique ses apports théoriques, mais également de questionner les pratiques et donc d'apporter un regard extérieur et neuf sur ce qui est fait. Cela permet à l'équipe d'actualiser ses connaissances, et peut ainsi amener à des remises en question ou des ajustements des pratiques. L'accueil des stagiaires est donc un enrichissement mutuel.

II/ PROJET ÉDUCATIF

INTRODUCTION

Le projet éducatif est avant tout un travail et une réflexion commune de l'équipe. Il traduit les valeurs éducatives à l'origine de nos pratiques. Il expose et explique les grandes lignes de la pédagogie mise en place à la crèche. Il a pour objectif de veiller à ce que chaque enfant soit accueilli dans le respect de son individualité, de favoriser l'éveil et le développement de chacun, en fonction de ses besoins et de ses désirs, par le biais de différents aménagements.

Il est destiné et à disposition, aussi bien des parents que des professionnels, stagiaires et toutes personnes impliquées dans le fonctionnement de la crèche. Il n'est pas figé, évolue et s'enrichit au quotidien et au fil de notre fonctionnement et de nos formations.

Nous avons choisi, pour notre projet, de nous appuyer et de reprendre chaque principe de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant et de les détailler avec nos pratiques.

I. Principe 1 : Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

La crèche est un lieu de vie qui prend en compte l'individualité, les besoins, le rythme de l'enfant et laisse la place aux parents.

1. Premier accueil

Avant même l'entrée en crèche, les parents sont accueillis avec leur enfant par la directrice et l'éducatrice de jeunes enfants pour procéder à son inscription. Ce premier contact est particulièrement important car il permet de faire connaissance, de présenter le fonctionnement de la crèche et de répondre aux premières questions des familles.

Ce rendez-vous doit permettre de rassurer les parents, d'expliquer les règles et le cadre fixé pour un accueil réussi en collectivité, et de poser les premières bases d'une relation de confiance. Le contrat d'accueil y est établi et la période de bienvenue définie.

2. Période de bienvenue

L'éclairage des neurosciences, sur le fonctionnement du cerveau, permet de comprendre comment le tout petit capte le monde qui l'entoure, et de mettre en évidence l'intérêt de la répétition dans son développement. En lui proposant une répétition de situations identiques (même lieu, mêmes jouets, même personne, même moment...) à chaque fois que l'enfant est accueilli, cela lui permet d'anticiper la suite, et cette anticipation des événements permettra alors le développement chez lui d'un réel sentiment de sécurité. Il pourra ainsi, par la suite, aller vers de la nouveauté.

A la lumière de ces découvertes, nous avons fait le choix, à la crèche, d'accueillir les familles, sur une période de **5 jours, pendant 2 heures sur le même créneau horaire**.

On a longtemps parlé d'adaptation, puis de familiarisation à la crèche, nous avons fait le choix d'appeler ce temps d'accueil « **période de bienvenue** ». Elle désigne les premiers jours durant lesquels l'enfant et ses parents vont découvrir l'environnement dans lequel il va vivre ses journées. Les professionnelles sont là pour les accueillir et les accompagner.

La période de bienvenue :

- **Elle est essentielle, car elle permet d'inscrire l'enfant dans sa place future au sein de la crèche.**
 - **Pour l'enfant**, elle permet de découvrir et de s'habituer à son nouvel environnement : nouveau lieu, nouveaux visages, nouveaux repères.
 - **Pour le parent**, elle permet de faire connaissance avec l'équipe, de découvrir le fonctionnement de la crèche et les pratiques professionnelles. Il s'agit également d'un temps privilégié, d'écoute et d'échanges, avec l'adulte qui accueillera l'enfant, pendant lequel le parent pourra s'autoriser à aborder les sujets qui le préoccupent.
 - **Pour la professionnelle référente**, elle permet de recueillir des informations sur l'enfant et sa famille, indispensables pour un accueil de qualité. La professionnelle se rend particulièrement disponible tout au long des échanges.
- **Elle est fondamentale pour permettre de tisser un lien de confiance et une continuité avec les personnes qui s'occuperont de l'enfant.** Avoir une continuité des « pratiques » apporte à l'enfant repères et sécurité, et fait rapidement « sens » pour lui. Ainsi, un bébé va reconnaître les personnes qui s'occupent de lui, et va commencer à leur adresser des sourires, à faire des sons. Et c'est dans cette relation, où l'enfant éprouve du plaisir avec l'adulte, du plaisir à être

compris, et où l'adulte éprouve du plaisir avec l'enfant, que l'attachement se crée ; dans un plaisir d'être bien ensemble ; « d'être en sécurité avec ».

Pour un enfant qui arrive à la crèche, cette période s'étale donc au **minimum sur 5 jours**, avec **des horaires identiques chaque jour** pour une répétition des séquences. Elle peut être prolongée en fonction des besoins exprimés par l'enfant et ses parents.

Nous conseillons fortement aux parents de rester avec l'enfant pendant les deux heures tout au long des cinq journées, car cette période charnière, qui va bouleverser toutes les habitudes quotidiennes de la famille, sera ainsi mieux vécue par tous les acteurs, parents, enfant et professionnelles. Elle est indispensable pour que l'enfant, grâce à la présence de son parent, ait le temps de se sentir en sécurité physique et affective, et pour que le parent soit rassuré et puisse ainsi mieux vivre la séparation.

Si l'enfant connaît déjà la structure, il a déjà établi des repères et connaît les professionnelles. Le retour se fait alors, avec uniquement **une petite journée** pour ce premier jour. Si, au cours de l'année, l'enfant est absent pendant un long moment, il pourra être demandé aux parents de venir faire une visite avec lui à la crèche avant son retour.

3. La théorie de l'attachement

Comme vous pourrez le découvrir dans le « Principe 2 » de la Charte, le choix pédagogique de l'équipe s'est porté vers « l'itinérance ludique », qui s'appuie sur la théorie de l'attachement en offrant aux enfants un environnement qui permet à la fois la sécurisation et l'exploration.

La crèche est un espace de vie dans laquelle l'enfant, en fonction de son développement et de ses choix va préférer rester auprès d'une figure d'attachement professionnelle ou partir à l'aventure de l'exploration, faire des allers-retours, ou encore se complaire dans l'exploration.

L'Itinérance Ludique prévoit que chaque enfant qui arrive à la crèche puisse être dans un des trois cas de figures :

- Rester auprès d'une référente choisie par lui-même,
- Faire des allers-retours en revenant à une ou plusieurs figures d'attachement,
- Explorer les propositions ludiques en portant en soi sa figure d'attachement première et principale.

Pour les enfants ayant des besoins spécifiques, un ou plusieurs adultes référents pourront être nommés.

Cette pédagogie laisse donc la possibilité à chaque enfant, voire à chaque parent (puisqu'ils peuvent aussi choisir de créer des relations privilégiées avec des membres de l'équipe), de mener son chemin en fonction de ce qu'il est, et de ce qu'il a besoin à ce moment de sa vie, sans préjuger de ce qui est mieux pour lui, en dehors de ce qu'il nous montre.

II. Principe 2 : J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

Pour soutenir au mieux l'enfant dans son développement, nous avons choisi une pédagogie particulièrement adaptée aux jeunes enfants : « **L'itinérance ludique** ». L'équipe a été formée à cette pédagogie par une psychologue clinicienne formatrice exerçant dans le domaine de la Petite Enfance depuis 2009.

L'itinérance ludique est une pédagogie autour du jeu développée par Laurence Rameau elle est issue de plusieurs années de recherches, des enseignements de tous les grands pédagogues et des neurosciences.

L'adulte n'est pas là « pour dire à l'enfant comment il faut faire, mais pour mettre en place l'environnement qui va lui permettre de faire » (Laurence RAMEAU).

Permettre aux enfants de s'épanouir librement en leur offrant des univers ludiques différents, voilà le fondement de cette pédagogie.

La crèche est un seul et grand espace de vie dans lequel les enfants de tous les âges se côtoient et dans lequel ils sont libres de s'aventurer et de partir à la découverte de l'environnement qui lui est proposé.

Les espaces sont organisés de manière à permettre la protection des plus petits sans entraver l'activité des plus grands. Chaque enfant a des repères qui lui permettent de répondre à ses besoins physiologiques : l'endroit où il mange, celui où il dort, celui où il est changé, où il va aux toilettes.

L'itinérance ludique repose sur 3 grands principes :

- ✓ La libre circulation.
- ✓ La création d'univers ludiques.
- ✓ La liberté dans le jeu.

1. La libre circulation

Il s'agit du principe fondamental de l'itinérance ludique ! Le choix est fait de laisser les portes ouvertes pour permettre aux enfants de circuler comme ils le veulent dans les espaces qui leur sont réservés. Nous laissons ainsi à l'enfant la liberté d'explorer de nouveaux espaces, de faire des allers-retours, d'aller à la rencontre des plus grands ou alors des plus petits, de vivre différentes expériences en fonction de ses envies... La liberté de circulation rend l'enfant acteur de ses apprentissages, elle répond à un besoin essentiel de l'enfant qui est le mouvement.

2. Les univers ludiques et mutualistes

Pour les plus petits, dans la première salle, un espace est délimité mais il est franchissable et visible. Il comprend un tapis de sol sur lequel les enfants sont installés avec un

professionnel présent et des objets ludiques adaptés. Cet adulte sécurise les enfants qui ne se déplacent pas. Ils doivent se sentir en sécurité par sa présence constante. Ainsi il semble improbable que des agressions se produisent, car les intentions seront arrêtées à temps. La limitation de l'espace dit « tapis des bébés » permet aussi de réduire la circulation enfantine et les mouvements trop importants qui pourraient perturber les plus jeunes.

Cet espace sécurisant n'est pas fermé pour que les autres enfants puissent y venir créer leurs jeux et entrer en contact avec les plus petits. Il faut aussi que les enfants, lorsqu'ils commencent à se déplacer puissent voir ce qui se trouve au-delà du tapis pour avoir envie de partir à l'aventure, un peu plus loin, de plus en plus loin, première étape de leur découverte de la crèche et de leur éloignement de leur zone de sécurité.

Pour les enfants plus grands différents univers sont proposés. On ne parle plus d'ateliers ou même d'activités. On parle « d'univers ludiques », organisés et réfléchis par l'équipe, pour les enfants de tous les âges, qui répondent au développement des compétences et aux besoins de chacun.

L'espace est donc divisé en différents univers ludiques : univers moteur, de manipulation, de construction, symbolique, d'expression artistique et langagière, qui s'ouvrent au fur et à mesure de la journée. Cet aménagement participe à réduire la frustration des enfants qui ne sont plus obligés de participer à une activité « dirigée » à un moment décidé par l'adulte. L'enfant à son rythme est acteur de ses acquisitions en fonction de ses envies et de ses besoins.

3. La liberté dans le jeu

Grâce aux différents univers proposés, l'enfant n'est pas seulement acteur de son jeu, il en est l'auteur. Il décide de ce qu'il va faire, il est libre dans le choix des expériences qu'il va vivre.

Les espaces qui sont aménagés limitent au maximum les consignes dans le jeu de l'enfant et privilégient le fait de le laisser découvrir et jouer sans aucune indication, dans le respect des autres enfants.

Par le biais de toutes ses expériences, et par cette liberté qui lui est donnée, l'enfant va développer petit à petit ses capacités relationnelles, intellectuelles, motrices...

L'enfant, acteur de son jeu, va également développer sa créativité et son estime de soi grâce au regard bienveillant de l'adulte qui l'accompagne et l'encourage dans toutes ses aventures.

III. Principe 3 : Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine, mon port d'attache »

L'accueil de l'enfant et de sa famille débute dès la première rencontre lors de l'inscription à la crèche. Il se poursuit ensuite avec la période de bienvenue et au quotidien.

1. L'accueil quotidien

Accueillir, c'est recevoir, être présent et disponible, créer un espace sécurisant pour l'adulte et l'enfant. L'accueil quotidien est individualisé et c'est un temps d'échange important avec les familles.

En itinérance ludique, les salles (et donc les univers ludiques) s'ouvrent et se ferment au fur et à mesure de l'arrivée et du départ des professionnelles. C'est pourquoi matin et soir, l'accueil se fait dans une ou deux salles que l'enfant choisit à son arrivée. Matin et soir, toutes les professionnelles présentes peuvent accueillir les parents qui sont invités à rentrer dans une des salles de vie pour accompagner leur enfant dans le processus de séparation/retrouvailles.

2. L'accueil du matin

L'accueil du matin est un moment important dans la journée de l'enfant et de sa famille, qui peut être compliqué pour tous les acteurs. Il va devoir se séparer de son/ses parents pour la journée et accepter cette séparation qui lui est imposée.

À l'arrivée de l'enfant, une professionnelle l'accueille et recueille les informations de la maison le concernant (soirée, week-end, nuit, maladie). Un accueil chaleureux, bienveillant et sécurisant participe à faciliter la séparation. Il vise à rassurer les parents et l'enfant et il contribue à renforcer la relation de confiance établie avec l'équipe.

Il est nécessaire pour les enfants que ce temps d'échange ait lieu, car il assure la continuité entre la maison et la crèche ; mais il doit néanmoins rester assez court, afin que ce ne soit pas trop difficile pour l'enfant.

Le doudou et/ou la tétine ne doit pas être oublié à la maison, car ce sont des objets indispensables qui veillent à la sécurité affective de l'enfant tout au long de sa journée à la crèche. À ce même titre, ils ne doivent pas être oubliés le soir à la crèche (pour éviter cela, un double de la tétine pourra y rester). Ils sont à la disposition de l'enfant à tout moment de la journée, rangés dans un endroit bien défini, personnalisé pour chacun.

3. L'accueil du soir et retrouvailles

C'est le temps des anecdotes recueillies par les professionnelles au cours de la journée. En cas de besoin, les échanges pourront se porter sur la santé de l'enfant ou sur des problématiques

qu'il aurait pu y avoir dans la journée lors des siestes ou des repas ou des échanges avec les autres enfants.

Le rôle des professionnelles étant d'accompagner et de soutenir les parents, ce moment peut être un temps d'échange, de discussion, sur des questions qu'ils peuvent se poser, sur le quotidien et/ou le développement de leur enfant.

Afin d'avoir des échanges de qualité et personnalisés, chaque parent doit comprendre qu'il doit attendre son tour et ne pas entrer dans une salle de vie si un autre parent s'y trouve déjà.

4. Le soutien à la parentalité

L'accueil de l'enfant est également l'accueil de ses parents et de leur histoire et, comme le dit le célèbre psychanalyste *D. W. Winnicott*, « **un enfant tout seul, ça n'existe pas** ». Prendre en compte l'entourage de l'enfant est indispensable pour lui offrir un accueil de qualité.

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant, ce sont eux qui prennent les décisions concernant l'éducation son éducation L'objectif est de créer un environnement collaboratif où les parents se sentent soutenus et informés tout au long de la période d'accueil de leur enfant.

Le soutien à la parentalité fait référence aux différentes initiatives et pratiques mises en place pour accompagner les parents dans leur rôle éducatif et pour favoriser le développement de l'enfant.

Les professionnelles s'attachent à être disponibles et dans l'empathie, elles doivent être capables d'accepter les différences et accepter les façons de faire de chacun, tout en rappelant aux parents les limites imposées par la vie en collectivité et les ressources de la structure.

Au quotidien, l'équipe est à l'écoute des parents, de leurs questionnements et de leurs inquiétudes, dans le respect des spécificités familiales. **La première approche est donc de « comprendre » pour ensemble trouver des réponses, des solutions.**

Si cette relation positive s'instaure entre les parents et les professionnelles, l'enfant sera alors rassuré et dans un climat de confiance.

5. La participation des parents à la vie de la crèche

Pour la sécurité affective de l'enfant, il est indispensable qu'un lien positif et de confiance soit établi avec la famille et donc essentiel de maintenir des échanges tout au long de la période d'accueil.

Pour cela, nous invitons les parents à participer à la vie de la crèche à travers :

✓ **Rencontres avec les parents :**

Il nous tient à cœur de présenter ce que nous faisons au quotidien et de permettre aux parents de mettre du sens sur nos pratiques.

Plusieurs rencontres sont proposées durant l'année. Une, en début d'année scolaire, après l'entrée des enfants à la crèche, durant laquelle nous présentons le fonctionnement de la structure, nous recueillons le ressenti des parents sur la période de bienvenue, et répondons à leurs questions.

En cours d'année, plusieurs rencontres peuvent être organisées au cours desquelles nous présentons les différents moments du quotidien, les projets en cours et à venir, mais ce peut être également sur des sujets qui touchent particulièrement les enfants et leur famille (ex : la continence, l'entrée à l'école).

✓ **Le temps des familles :**

Il s'agit d'inviter les parents à venir participer à la vie de la crèche. Un planning de dates est proposé aux parents qui peuvent rester le temps qu'ils souhaitent au sein de la crèche.

L'objectif est de favoriser la communication entre les familles et l'équipe éducative, de renforcer le lien entre les parents et les enfants dans le cadre de la crèche, et de créer un climat de confiance.

Ces moments riches d'échanges et de communication sont une mise en lumière du projet éducatif auprès des familles. Ils permettent également, en provoquant la rencontre, la connaissance mutuelle, et donc la création et l'expression du lien enfant-parent-professionnel.

✓ **Sorties :** Lors des sorties, les enfants devant être particulièrement bien encadrés, nous pouvons faire appel aux familles pour nous accompagner.

✓ **Fêtes et événements :** Ils sont l'occasion de partager un moment convivial avec les familles, et d'échanger dans un cadre différent du quotidien.

IV. Principe 4 : Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

L'équipe contribue au développement de l'estime de soi et des aptitudes sociales, affectives et cognitives de l'enfant.

Pour ce faire, elle met tout en œuvre pour accompagner au mieux l'enfant et le soutenir dans son développement. Nos valeurs professionnelles que sont le respect, le partage et la bienveillance se traduisent dans nos pratiques et placent l'enfant au cœur de nos préoccupations.

Au Jardin des petits, nous avons fait le choix, entre autres, d'appliquer le concept de la « motricité libre », qui consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre par lui-même de développer ses acquisitions motrices.

1. La motricité libre

Le concept de motricité libre a été développé par le Dr Emmi Pikler dans les années 1960 et a désormais fait ses preuves. Elle est alors convaincue que le petit enfant est un être doué de sensibilité et capable de se développer tout seul sans l'intervention d'un adulte. Et elle découvre que cette liberté donnée aux enfants leur apporte un sentiment d'accomplissement et de sécurité.

Il est important de pouvoir laisser l'enfant s'exprimer au travers de son corps et d'être libre de ses mouvements. Grâce à l'activité spontanée, l'enfant devient acteur de son développement, il peut tester ses limites et expérimenter de nouvelles positions librement. L'enfant progresse à son rythme, il est important de le laisser faire, de ne pas faire à sa place ou de ne pas lui faire faire des choses pour lesquelles il n'est pas prêt. **« Un enfant n'est jamais mis dans une situation dont il n'a pas encore acquis le contrôle par lui-même », disait Emmi Pikler.** Nous ne mettons pas les enfants dans des positions pour lesquelles ils ne sont pas prêts au risque de les mettre en échec ; par exemple, nous ne les mettons pas assis ou debout s'ils ne le font pas seuls.

Les premiers mois, le nourrisson a besoin d'être entouré pour se constituer une sécurité affective de base. C'est pourquoi, pour les tout-petits, nous favorisons la position allongée, sur le dos, sur les tapis, et mettons à disposition des hochets et autres jouets de petite taille afin qu'ils puissent bouger, explorer l'espace, se saisir des objets, les relâcher, sentir les formes, les textures... En répétant les exercices, l'enfant développe seul ses acquisitions tout en prenant confiance en lui. Il progresse à son rythme sans qu'on ait besoin de devancer ses besoins.

Chez les plus grands, la motricité libre s'applique également, mais de manière différente : des jeux de motricité globale (ballons, vélo) et de motricité fine (jeux d'encastrement, de construction) peuvent être mis à disposition. Les professionnelles accompagnent l'enfant et l'encouragent dans ses découvertes. Leur rôle est de le soutenir, de l'observer et ainsi de savoir précisément où il en est dans son développement.

2. Le portage en écharpe

Le tout-petit s'intéresse très rapidement au monde qui l'entoure. Le bébé est invité à jouer au sol, sur des tapis, accompagné par la voix de l'adulte qui lui propose des jouets ou des jeux stimulants ses sens. Mais les bébés ont également besoin d'être portés car cela les rassure, les sécurise et développe ainsi leurs aptitudes affectives et sociales. Certains bébés ont d'ailleurs plus besoin qu'autres d'être portés.

C'est pourquoi à la crèche, l'équipe a suivi une formation sur « le portage physiologique en écharpe », ce qui a permis aux professionnelles d'être confortées dans cette pratique. Cette pratique est expliquée à toute nouvelle professionnelles qui intègre l'équipe.

L'enfant peut être porté à la verticale par l'adulte, devant ou sur son dos.

Le portage offre de nombreux avantages autant pour le bébé porté que pour la personne qui le porte, il permet de :

- **Favoriser une bonne adaptation du bébé au monde extérieur.**
- **Aider au bon développement physique de l'enfant.**
Porter le bébé renforce les muscles de son cou et de son dos, ce qui contribue à un meilleur tonus. Les mouvements de la professionnelle qui le porte contribuent aussi à améliorer son sens de l'équilibre.
- **Réduire les pleurs.**
Porter le bébé permet d'apaiser et de réduire les pleurs et l'agitation.
- **Faciliter le développement du lien d'attachement.**
Le portage stimule, chez le bébé, la production d'ocytocine, une hormone qui contribue à l'attachement. De plus, le portage aide à répondre plus rapidement aux besoins du bébé, ce qui est aussi bénéfique pour l'attachement.
- **Contribuer au développement socio émotionnel de l'enfant.**
Le bébé porté bénéficie de contacts plus étroits lors des interactions sociales. Cela contribue au développement de sa confiance en lui, mais également de la confiance envers son environnement.
- **Réconforter le bébé.**
Le portage assure une certaine proximité entre la professionnelle et l'enfant. Cela a un effet calmant et lui procure un sentiment de sécurité. Le portage permet aussi la régulation de la température et de la fréquence cardiaque.
- **Stimuler le développement cognitif.**
La proximité pendant le portage augmente le niveau d'attention du bébé et l'incite à explorer. Lorsque le bébé est porté, sa vision est à la hauteur du visage de la professionnelle. Il est ainsi témoin de ses activités, ce qui le stimule.
- **Favoriser le sommeil.**
La proximité pendant le portage permet au bébé de s'apaiser malgré les stimulations extérieures. Cela l'aide à mieux réguler son système nerveux et favorise donc son sommeil.

3. L'importance de la parole

Les professionnelles mettent des « mots » sur toutes les situations vécues par l'enfant afin qu'il soit prévenu et comprenne pourquoi l'adulte interagit avec lui.

Elles répondent tout au long de la journée aux sollicitations de l'enfant afin de l'accompagner dans ses apprentissages et sa construction identitaire. À l'écoute de l'enfant, elles répondent non seulement à ses besoins, mais respectent son individualité dans le groupe.

Au cours de son développement, l'enfant est curieux de découvrir l'Autre. Il est important que les professionnelles prennent le temps de l'observer pour pouvoir mettre des mots sur ce qui se passe lorsqu'il interagit avec les autres.

L'équipe s'attache à ne pas interagir de manière systématique dans les relations entre enfant, mais plutôt à se présenter comme médiateur de la relation car cela renforce les aptitudes sociales de l'enfant. Verbalisation et valorisation soutiennent l'enfant dans sa relation avec l'Autre.

4. L'accompagnement dans l'itinérance ludique par les professionnelles

En itinérance ludique, l'adulte laisse l'enfant se saisir de son jeu, à sa manière. Il l'observe, lui fait confiance et peut même se retrouver parfois surpris de ses expérimentations, des objets qu'il va détourner.

L'adulte valorise les initiatives de l'enfant, le laisse faire ses choix, et il reste bien évidemment disponible pour chacun d'entre eux étant garant de la sécurité de tous. Il doit être en capacité d'intervenir et de poser des limites si l'enfant se met en danger, par exemple, ou si les échanges deviennent conflictuels.

L'accompagnement de l'adulte, par sa présence, son regard bienveillant et ses encouragements, fait partie des conditions nécessaires à la réussite de l'itinérance ludique. L'enfant, s'il se sent en sécurité affective, pourra plus facilement s'éloigner de l'adulte pour aller explorer de nouveaux univers.

La place de l'adulte est essentielle car il doit être positionné à des endroits « stratégiques » pour voir, intervenir si besoin, et être vu.

La professionnelle qui a une place précise et qui permet d'avoir une vue d'ensemble de chaque univers ludique est appelée « **adulte phare** ». De par sa position, son rôle d'observation est important et la rend disponible pour tous les enfants. Par la parole elle éclaire le jeu des enfants et peut interagir avec eux. Elle accueille l'enfant dans son univers et le sollicite, met des mots sur ce qu'il fait, lui demande s'il est content, s'il est fâché, et l'incite ainsi à adopter de lui-même un comportement bienveillant et approprié avec les autres.

À l'inverse de l'adulte phare, il y a également un **adulte dit « volant »** dont le rôle sera davantage de répondre aux besoins physiologiques des enfants présents (aller changer la couche d'un enfant, lui proposer un temps de repos...).

V. Principe 5 : Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

La crèche se voulant être un lieu ouvert sur l'extérieur, plusieurs partenariats sont mis en place avec d'autres services de la commune, afin de permettre aux enfants d'avoir accès et de s'ouvrir entre autres à la culture.

1. La médiathèque

Les plus grands s'y rendent régulièrement, tout au long de l'année. La bibliothécaire raconte des histoires et les enfants peuvent ensuite découvrir les livres. Enfants et professionnelles choisissent des livres qu'ils ramènent à la crèche et qui sont racontés régulièrement.

Le livre est particulièrement important pour le jeune enfant car en dehors du plaisir qu'il procure, il permet de l'accompagner dans son développement global (langagier, cognitif, social, affectif...) et peut lui permettre de l'aider à maîtriser ses émotions.

2. Le centre culturel de la Courée

Plusieurs fois par an, ce centre culturel municipal offre aux enfants de la crèche des spectacles accessibles le plus souvent dès l'âge de six mois. Ils peuvent bénéficier de représentations de qualité, théâtre, danse, musique et être ainsi sensibilisés à la création artistique.

La Courée peut également proposer aux enfants de bénéficier au sein de la crèche d'ateliers menés par des intervenants extérieurs, axés sur l'art en général, tel que musique, arts plastiques, et parfois en lien avec les spectacles proposés.

3. Les compétences artistiques des parents

Si vous souhaitez proposer vos compétences artistiques à la crèche, n'hésitez pas à en parler avec l'équipe. Nous pourrions organiser des moments adaptés pour que vous puissiez partager vos talents avec les enfants.

Vous pouvez venir à la crèche pour partager, entre autres, votre passion pour :

- La musique en jouant d'un instrument, en chantant...
- Les livres en racontant des histoires, des contes...
- La danse en proposant des ateliers d'expression corporels...

Ces activités artistiques peuvent non seulement développer l'imaginaire et la créativité des enfants, mais surtout renforcer les liens entre les parents, les enfants et les professionnelles de la crèche.

VI. Principe 6 : Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

L'itinérance ludique est une pédagogie ouverte sur l'extérieur et la crèche bénéficie d'un environnement extérieur où la nature a toute sa place.

Tout au long de l'année, quel que soit le temps, les enfants peuvent profiter de l'espace extérieur, mais aussi découvrir le parc de la Brosse, propice aux promenades.

Jouer dehors a de nombreux effets positifs sur le développement de l'enfant. Cela lui permet d'explorer un environnement différent et souvent nouveau pour lui, de tester ses limites, mais également de connaître et développer ses capacités motrices, et donc sa confiance en lui.

Être à l'extérieur l'encourage à courir, sauter, grimper, etc. balancelles, ballons, vélos, porteurs sont mis à la disposition des enfants, ce qui développe chez eux la notion de partage ; mais également pelles, seaux, loupes... afin de pouvoir explorer librement autour de lui.

Favoriser le contact avec la nature développe la curiosité de l'enfant, mais aussi ses connaissances, et même son langage, parce que cela peut l'amener à parler plus et à poser des questions.

VII. Principe 7 : Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

L'impact des stéréotypes sexués est réel dans la construction de l'identité des jeunes enfants. Ils limitent le développement de leurs compétences et leur créativité.

À la crèche, nous appliquons une pédagogie non genrée en accord avec nos valeurs professionnelles afin d'accompagner au mieux les enfants dans leur développement et de laisser la place à la différence.

Notre objectif est de soutenir, accompagner, encourager les enfants et renforcer leur confiance en eux. C'est pourquoi l'enfant est pris en compte dans sa globalité et nous ne faisons pas de distinction entre fille et garçon.

En effet, la différenciation mène aux inégalités et les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre. Nous veillons donc à ce que filles et garçons soient encouragés de la même manière à aller vers les activités qui suscitent leur intérêt.

L'intérêt de la pédagogie non genrée est donc d'offrir une liberté de choix aux enfants, de leur transmettre une culture de l'égalité, et ainsi de prévenir le sexisme et même les violences qui peuvent découler des représentations du masculin et du féminin.

VIII. Principe 8 : J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

Les nouveaux locaux qu'offre la nouvelle structure répondent en tous points à ce principe. En effet, la crèche a été construite en répondant aux dernières normes et critères écoresponsables, et tout a été pensé pour répondre au mieux aux différents besoins de l'enfant.

La crèche doit répondre à un enjeu primordial qui est de garantir la sécurité physique et affective de l'enfant. Au-delà des normes de sécurité et d'hygiène essentielles au bien-être de tous, la crèche doit offrir aux enfants un espace apaisant et sécurisant.

C'est un lieu d'apprentissage et d'exploration où l'enfant peut, en fonction de ses aptitudes, se développer à son rythme. L'aménagement de la crèche contribue aux apprentissages des tout-petits en mettant à leur disposition des espaces qui leur permettent de prendre confiance en eux, d'explorer leurs sens, de développer toutes leurs facultés ainsi que leur autonomie.

1. Le hall d'accueil et le vestiaire des enfants

Le hall d'accueil est une zone d'affichage où les parents peuvent consulter diverses informations et suivre l'actualité de la crèche.

Le vestiaire est pour l'enfant comme un « sas » entre la maison et la crèche, entre l'extérieur et l'intérieur. Il se doit d'être accueillant, tant pour les enfants que pour les parents qui doivent se sentir rassurés de laisser leur enfant pour la journée.

Chaque enfant dispose d'un vestiaire personnalisé : porte-manteau et casier à chaussures avec sa photo, ce qui crée un repère, et montre qu'il est attendu.

2. Les espaces de jeux

En itinérance ludique, les espaces de vie comportent plusieurs univers qui répondent aux besoins d'explorer et d'expérimenter des enfants de tous les âges. Chaque univers est pensé pour que les enfants y évoluent en toute sécurité :

- Un univers moteur : il est primordial car il répond au besoin des enfants de se mouvoir, besoin important et permanent chez le jeune enfant. Cela peut être un toboggan, une piscine à balles, un espace pour courir, un parcours moteur.
- Un univers symbolique : tout comme l'univers moteur, il est proposé en permanence. Il représente la « vie quotidienne » avec poupées, et mobilier pour poupées (lit, chaise haute), dinette, cuisine, déguisements.....
- Un univers de manipulation : appelé aussi « motricité fine ». Il s'agit de manipulation de différentes matières et objets, en les diversifiant régulièrement.
- Un univers de construction : permet de proposer différents jeux de construction (briques, légos, blocs de construction...).
- Un univers d'expression artistique et langagière : où sont mis à disposition tout au long de la journée livres, peinture, crayons, gommettes...

3. L'espace de repas

a) Pour les plus grands.

Le déjeuner et le goûter sont servis dans une salle aménagée en « **restaurant** » sur les temps dédiés aux repas.

Le restaurant est ouvert entre 11h et 13h pour le repas du midi et entre 15h et 16 h pour le goûter. Comme dans un restaurant, il peut y avoir des tables de 2, de 4 ou de 6 enfants. **Ce dernier est aménagé pour recevoir des enfants qui mangent à table.** Mais il n'y a pas autant de place à table que d'enfants présents à la crèche, comme au restaurant, il est possible qu'il n'y ait plus de place, mais qu'il y en ait une qui se libère bientôt. Le professionnel acte alors avec l'enfant son désir de manger, cette absence de place à table et lui propose de jouer en attendant.

Les enfants ont le choix d'y aller dès l'ouverture ou plus tard. Certains professionnels sont mobilisés pour accompagner les enfants mangeant au restaurant pendant que d'autres

ouvrent des univers ludiques attractifs telle que la salle de motricité et y accompagnent les enfants qui ne manquent pas de venir y jouer. Ces derniers comprennent très vite le fonctionnement et il n'est même pas nécessaire de leur signifier l'ouverture de l'un ou de l'autre espace. Ils font des choix pour eux, à leur niveau. C'est ce que nous appelons l'apprentissage de l'autonomie. Et si certains ne pensent pas à manger, les professionnelles sont toujours là pour leur indiquer qu'ils doivent y aller avant la fermeture du restaurant...

Les enfants allant au restaurant suivent un parcours commençant par le lavage des mains dans la salle de change où ils mettent leur serviette, puis ils vont s'installer à table. Les adultes leur présentent ce qu'ils pourront manger en décrivant les aliments proposés dans le menu du jour. Les enfants choisissent ce qu'ils veulent manger. Ils restent à table autant de temps qu'ils en ont besoin et apprennent ainsi à réguler leur temps de repas. Une fois qu'ils décident de partir il n'y a pas d'aller-retour possible. Les professionnelles nettoient la place libérée permettant ainsi à un nouvel enfant de s'y installer.

b) Pour les plus petits

Ils mangent de façon individuelle dans la première salle.

- Pour donner les biberons les adultes prennent l'enfant dans les bras et s'installent dans le fauteuil d'allaitement.
- Quand l'enfant commence à manger à la cuillère il peut être installé dans un transat.
- Quand l'enfant tient assis il peut être installé sur une petite chaise à tablette ou à table

Ces moments de repas sont une occasion pour discuter et prendre soins de chaque enfant au niveau individuel. Ce sont des moments privilégiés pour « voir » chacun d'eux, si petit soit-il. L'ensemble des actions de l'enfant constitue une somme de choix possibles et d'investissement de l'enfant dans ce qui le concerne, dans ce qui le constitue, dans ce qu'il est capable de faire. Cela forme ainsi des temps quotidiens d'apprentissage implicite : l'autonomie, la mémoire procédurale, la dextérité manuelle, les interactions sociales, le vocabulaire, la confiance en soi, etc.

4. L'espace de change

Au-delà de répondre aux règles d'hygiène et de propreté essentielles au bien-être des enfants, l'espace de change doit favoriser un moment de qualité avec l'enfant. Chaque espace de vie dispose d'une salle pour le change et des toilettes, munie d'un plan de change, allongé pour les plus petits, et debout pour les plus grands, qui permet une relation individuelle avec l'enfant lors de ce moment. Ils sont équipés de marches afin de répondre au besoin d'autonomie de l'enfant lorsqu'il grandit et de soulager le dos des professionnelles !

5. L'espace de sommeil

Les enfants dorment au sol, dans des couchettes adaptées. **Chaque enfant a son lit et une place fixe afin de favoriser les repères et l'individualité.** Les professionnelles sont présentes afin de créer un espace apaisant et rassurant, favorisant ainsi l'endormissement et un sommeil de qualité.

Tout comme le repas, en itinérance ludique, le sommeil est pensé différemment. En effet, l'espace de sommeil est un espace ouvert, à disposition tout au long de la journée, et les enfants s'y rendent quand ils le souhaitent, quand le besoin s'en fait sentir. Néanmoins, parce que le sommeil est un besoin vital et indispensable au bon développement de l'enfant, les professionnelles proposent aux enfants de se reposer si elles observent que cela est nécessaire et les accompagnent dans leur lit.

6. La salle de jeux d'eau

A la crèche, nous disposons d'une salle de jeux d'eau. Jouer avec l'eau est une expérience sensorielle qui ne laisse aucun enfant indifférent et constitue une grande source de plaisir. Probablement parce qu'elle rappelle la vie dans le ventre de la mère au milieu du liquide amniotique. La sensation de l'eau sur son corps contribue chez le jeune enfant à la construction de son schéma corporel. Surtout si la professionnelle met des mots sur ses actions.

C'est une activité dans laquelle l'enfant est réellement acteur, dans ses actions et ses découvertes : c'est lui qui choisit d'entrer en contact avec l'eau, qui varie les expériences, qui décide d'utiliser tel ou tel accessoire mis à sa disposition.

Le jeu d'eau a aussi une fonction compensatoire, surtout entre 18 mois et 3 ans, lorsqu'il perçoit des pressions parentales et sociales autour du contrôle de soi et de l'acquisition de la continence (propreté). Il peut, par ses actions répétées, remplir et vider, garder à l'intérieur et de faire sortir (dans une bouteille par exemple), rejouer symboliquement les sensations qu'il éprouve dans son corps.

Les jeux d'eau sont donc des temps propices au développement de la motricité, au défoulement mais aussi à la relaxation. Ils sont à la fois ludiques et présentent de nombreux avantages pour le développement social et émotionnel du jeune enfant.

7. La salle de motricité

La crèche dispose d'une grande salle dédiée à la motricité, commune et partagée avec le centre de loisirs maternel.

Au cours de ses trois premières années de vie, l'enfant développe ses capacités motrices et psychologiques très rapidement. Premiers pas, premiers sourires, premiers mots...

La salle de motricité est un espace clé pour son développement global, elle joue un rôle essentiel et favorise :

- Le développement moteur : elle permet aux enfants de développer leurs compétences motrices, tant fines que globales, à travers des activités variées comme grimper, sauter, courir ou ramper.
- La confiance en soi : en explorant différents équipements ou parcours et en réussissant des défis physiques, les enfants renforcent leur confiance en eux.
- La socialisation : elle offre un espace où les enfants peuvent interagir, partager et jouer

ensemble, favorisant ainsi le développement de compétences sociales.

- La créativité : L'environnement de motricité stimule l'imagination des enfants, leur permettant de créer leurs propres jeux et d'explorer de nouvelles façons de bouger.
- Le bien-être : L'activité physique est bénéfique pour la santé physique et mentale des enfants, contribuant à leur bien-être général.

Les professionnelles sont toujours présentes pour l'accompagner et l'encourager dans ces différentes étapes et découvertes.

IX. Principe 9 : Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.

Le dernier texte de loi en matière d'accueil du jeune enfant donne un certain cadre, notamment concernant ce dernier principe. En effet, il impose désormais une analyse des pratiques professionnelles régulière encadrée par une psychologue et rend possible l'organisation de trois journées pédagogiques par an.

L'équipe est partie prenante dans l'élaboration du projet éducatif de la crèche.

Ces temps ont été pensés afin que les professionnelles puissent travailler et approfondir ensemble leurs pratiques quotidiennes. L'équipe est partie prenante dans l'élaboration du projet éducatif de la crèche.

2. L'analyse des pratiques professionnelles

L'analyse de la pratique est désormais reconnue comme un véritable outil professionnel, car elle aide à donner du sens à ce que l'équipe fait au quotidien. Elle est un élément essentiel pour l'enrichissement des compétences professionnelles et du « bien vivre » à la crèche. Pour cela, l'équipe bénéficie, depuis plusieurs années déjà, de réunions régulières avec une psychologue clinicienne.

Ces réunions permettent d'identifier, d'analyser et d'apporter des solutions aux problèmes rencontrés, à partir de l'observation et de la compréhension de situations éducatives concrètes vécues par l'équipe, avec pour finalité première une plus grande prise en compte des besoins de l'enfant. Elles **donnent ainsi du sens et de la cohérence** aux pratiques professionnelles.

3. Les journées pédagogiques

Les journées pédagogiques constituent des temps essentiels de formation et de réflexion qui permet de fédérer l'équipe autour d'un objectif commun. Elles permettent aux professionnelles de réfléchir sur les pratiques mais aussi de bénéficier d'apports théoriques utiles pour développer leurs compétences et mettre à jour leurs connaissances.

Ces journées permettent ainsi de :

- Maintenir la qualité éducative,
- Partager des connaissances,
- Articuler connaissance et pratique,
- Favoriser le recul professionnel.

X. Principe 10 : J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

1. La composition de l'équipe

Les professionnelles exerçant à la crèche sont toutes titulaires d'un diplôme en relation avec la petite enfance : éducateur de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, CAP Accompagnement éducatif petite enfance, ce qui leur confère les connaissances et un savoir-faire, indispensables pour travailler avec de jeunes enfants. Elles ont des compétences différentes et complémentaires qui font la richesse du travail en équipe.

L'équipe se compose de la façon suivante :

- **La directrice** : Titulaire du diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants, elle est garant du bon fonctionnement de la structure, de la qualité de l'accueil des familles et de l'accompagnement de l'équipe. Elle est responsable de la gestion éducative, logistique, administrative et financière de la crèche. Elle rédige le règlement de fonctionnement et assure la construction du projet d'établissement. Elle veille à ce que le projet soit mis en œuvre. Elle a des fonctions de management auprès de l'équipe, de gestion de la structure, mais également d'accueil de l'enfant et de sa famille
- **L'infirmière** (cf. règlement de fonctionnement : livret santé) : En conformité avec le nouveau décret, elle est le « Référent Santé & Accueil Inclusif » de la crèche. Elle a pour mission d'établir les conduites à tenir dans différentes situations, de les expliquer à l'équipe et de veiller à leur application. Elle peut examiner, si besoin, les enfants afin d'envisager, si nécessaire, une orientation médicale. Elle met en œuvre les PAI.
- **L'éducatrice de jeunes enfants** : elle est adjointe de la direction et gère différentes tâches administratives. En collaboration avec l'équipe, elle conçoit et conduit l'action éducative auprès des enfants. Elle participe à l'encadrement des enfants accueillis, en veillant à leur sécurité physique et affective. Elle participe à leur éveil, développement et épanouissement.
- **Les auxiliaires de puériculture** : elles veillent à la sécurité et au bien-être physique et affectif des enfants en les accompagnant dans leur quotidien. Elles prodiguent des soins d'hygiène et de confort (repas, changes...) et participent à leur éveil en organisant des activités quotidiennes.
- **Les CAP Accompagnant éducatif petite enfance** : elles participent à l'éveil et au développement affectif et intellectuel de l'enfant au quotidien, à travers les activités. Elles accompagnent les enfants dans la prise de repas et les soins.

2. La formation continue

Les connaissances en matière de petite enfance évoluant continuellement, il est important et nécessaire de pouvoir bénéficier de formations en lien avec notre métier.

La formation continue permet de compléter son cursus initial, de développer ses compétences ou d'en acquérir de nouvelles.

L'équipe bénéficie régulièrement de temps de formation collectif, notamment lors des journées pédagogiques, comme évoqué précédemment, avec des intervenants extérieurs, et/ou individuel par le biais du CNFPT.

CONCLUSION

La petite enfance est une période dans la construction de la personnalité de l'enfant dont l'influence s'exercera sur tout le reste de sa vie. C'est pourquoi, au Jardin des petits, nous nous attachons à offrir un accueil de qualité où la réflexion autour du bien-être des enfants est au centre de nos préoccupations.

Cette période de sa vie lui permettra ainsi d'appréhender l'expérience de sa vie future avec un solide bagage d'expérience de vie en collectivité et donc d'y trouver plus aisément ses repères.

III/ PROJET SOCIAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1/ L'intégration de la crèche dans son environnement social

Depuis de nombreuses années, l'enfant est au centre des préoccupations et des réflexions de la municipalité. Pour accompagner cette politique éducative, des moyens importants sont mis en œuvre par l'équipe municipale en direction des écoles, des services petite enfance, enfance, jeunesse et des associations par le biais de subventions et d'accompagnement dans leurs actions.

L'ouverture du Jardin des petits en 2019 en fait partie. Cette structure voit le jour suite à plusieurs constats établis selon un faisceau de données, dont :

- La baisse des naissances au sein de la commune entraîne la fermeture d'une classe de maternelle et d'une autre en élémentaire pour la rentrée 2019.
- La baisse de fréquentation des structures petite enfance existantes de l'époque, Jardin d'enfants et Maison des Petits Pieds, qui ne répondaient plus aux besoins des familles.

Tout cela conduit les équipes, élus et services, à travailler sur un nouveau projet en adéquation avec les besoins des familles : Le jardin d'enfants et la Maison des petits pieds se fondent alors dans un nouveau projet multi-accueil pour donner naissance à la crèche collective « le Jardin des petits ».

En quelques mois, elle voit le jour : le projet est validé par le conseil municipal en avril 2019, l'information est donnée aux familles en mai et la structure ouvre ses portes en septembre. Elle compte 25 places d'accueil et se situe dans le cœur du village, dans le même bâtiment que l'école maternelle.

En septembre 2021, la commune lance un plan de concertation de la population intitulé « imaginons ensemble Collégien 2030 », autour de 3 ateliers participatifs et des temps de restitution. 2030 est une échéance qui prend en compte la suite du mandat et un peu au-delà, c'est un temps entre l'initiative des projets et leur mise en œuvre, une échéance qui permet de se projeter.

De ces ateliers sont ressorties plusieurs thématiques qui permettront de construire l'avenir de la commune, dont le souhait d'avoir un « village à hauteur d'enfants et qui donne toute sa place aux jeunes ».

Force est de constater que toutes les places du Jardin des Petits sont occupées depuis sa création en 2019 et que le nombre d'assistantes maternelles, 11 à ce jour en activité, est amené à baisser rapidement, la retraite en étant la raison principale. Un certain nombre de demandes d'inscription sont placées en liste d'attente chaque année suite à la commission d'attribution des places qui a lieu en avril. À la date du 26 avril 2024, 15 demandes ont été placées en liste d'attente pour la rentrée de septembre 2024.

Par ailleurs, 140 nouveaux logements sont attendus d'ici fin 2025, ce qui entrainera l'arrivée d'environ 700 nouveaux habitants. Il a donc été proposé d'engager une réflexion globale sur l'accueil du jeune enfant, et plus particulièrement des familles en situation de fragilité (familles monoparentales, familles en insertion socio-professionnelle).

Au regard du diagnostic des besoins d'accueil, la création du pôle éducatif, ayant pour objectif de répondre aux demandes futures des familles dans les meilleures conditions possibles, est lancée.

Son emplacement le rend pratique d'accès, il facilite les échanges avec tous les partenaires extérieurs car les enfants peuvent se rendre à pied dans tous les équipements :

- L'école jouxte les locaux, ce qui permet un accès direct sur les cours de récréation ;
- Le gymnase se situe en face ;
- L'espace culturel de la Courée, où se trouvent notamment une salle de spectacle et la bibliothèque, est à proximité.

Plusieurs voies de circulation la desservent et permettent aux familles d'y accéder aisément : piste cyclable, liaisons douces, route...

En septembre 2025, la crèche intègre donc les nouveaux locaux au sein du pôle éducatif qui rassemble tous les services municipaux dédiés à l'accueil des enfants de la commune : crèche, centre de loisirs et de la jeunesse.

2/ Le Projet Éducatif de territoire

Le projet éducatif territorial est un cadre de référence formalisé visant à conduire une politique éducative harmonisée et partagée pour les enfants de 0 à 18 ans. Il a vu le jour en septembre 2022.

Les objectifs sont de :

- Créer un environnement favorable à l'épanouissement et à la réussite des enfants.
- Établir des partenariats pour une éducation concertée et partagée.

Il permet aux familles d'avoir une vision précise sur la politique mise en place et de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions menées en faveur de tous les enfants.

En 2024, une carte mentale a été produite visant à réactualiser la politique éducative communale et à expliquer la place donnée à l'enfant.

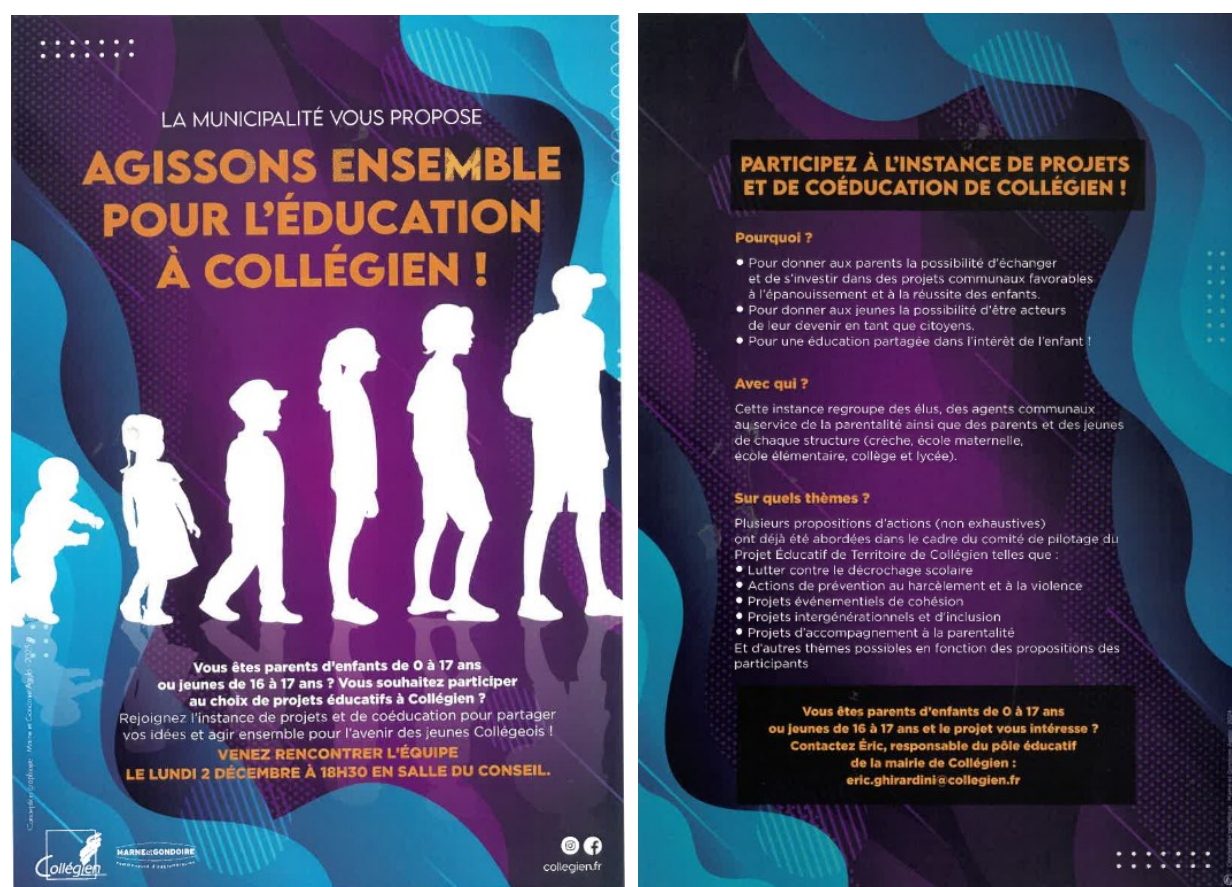


3/ L'instance de projets et de coéducation.

Elle a été créée pour assurer la continuité de la politique concertée mise en place par la ville. Cette instance trouve ses bases dans le PEDT (projet éducatif de territoire) et vient compléter son action. Elle est source de propositions et participera à l'évolution des actions et des projets mis en place pour les 0-17 ans. Elle regroupe les coéducateurs qui souhaitent s'investir dans des projets abordant tous les aspects éducatifs liés aux enfants de 0 à 17 ans.

Les principaux objectifs sont :

- Permettre aux parents de s'inclure dans des projets communaux
- Favoriser l'aide à la parentalité en créant un réseau de parents, de bénévoles et de professionnels qui permet la mise en place de projets initiés par les parents avec l'aide des techniciens du pôle éducatif.



LA MUNICIPALITÉ VOUS PROPOSE

AGISSONS ENSEMBLE POUR L'ÉDUCATION À COLLÉGIEN !

Vous êtes parents d'enfants de 0 à 17 ans ou jeunes de 16 à 17 ans ? Vous souhaitez participer au choix de projets éducatifs à Collégien ?

Rejoignez l'instance de projets et de coéducation pour partager vos idées et agir ensemble pour l'avenir des jeunes Collégeois !

VENEZ RENCONTRER L'ÉQUIPE
LE LUNDI 2 DÉCEMBRE À 18H30 EN SALLE DU CONSEIL.

PARTICIPEZ À L'INSTANCE DE PROJETS ET DE COÉDUCATION DE COLLÉGIEN !

Pourquoi ?

- Pour donner aux parents la possibilité d'échanger et de s'investir dans des projets communaux favorables à l'épanouissement et à la réussite des enfants.
- Pour donner aux jeunes la possibilité d'être acteurs de leur devenir en tant que citoyens.
- Pour une éducation partagée dans l'intérêt de l'enfant !

Avec qui ?

Cette instance regroupe des élus, des agents communaux au service de la parentalité ainsi que des parents et des jeunes de chaque structure (crèche, école maternelle, école élémentaire, collège et lycée).

Sur quels thèmes ?

Plusieurs propositions d'actions (non exhaustives) ont déjà été abordées dans le cadre du comité de pilotage du Projet Éducatif de Territoire de Collégien telles que :

- Lutter contre le décrochage scolaire
- Actions de prévention au harcèlement et à la violence
- Projets événementiels de cohésion
- Projets intergénérationnels et d'inclusion
- Projets d'accompagnement à la parentalité

Et d'autres thèmes possibles en fonction des propositions des participants

Vous êtes parents d'enfants de 0 à 17 ans ou jeunes de 16 à 17 ans et le projet vous intéresse ?
Contactez Éric, responsable du pôle éducatif de la mairie de Collégien :
eric.ghirardini@collégien.fr

4/ Dispositions prises en réponse au dernier alinéa de l'article L.214-2 et L'ARTICLE L214-7 du code l'action sociale et des familles

Le dernier alinéa de l'article L. 214-2 stipule que : « Les modalités de fonctionnement des équipements et services d'accueil des enfants de moins de six ans doivent faciliter l'accès aux enfants de familles rencontrant des difficultés du fait de leurs conditions de vie ou de travail ou en raison de la faiblesse de leurs ressources. »

Et l'article L. 214-7 du Code de l'action sociale et des familles stipule que les modes d'accueil de la petite enfance doivent faciliter et garantir l'accès aux familles connaissant des difficultés financières.

Ces différents critères sont donc étudiés lors de la commission d'attribution des places, et une attention particulière est portée, afin de favoriser l'accueil en crèche des enfants dont :

- Les parents sont demandeurs d'emploi ;
- Une personne isolée assumant la charge d'un ou de plusieurs enfants ;
- Une femme isolée en état de grossesse, ayant effectué la déclaration de grossesse et les examens prénataux ;
- Les parents engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, comprenant le cas échéant des périodes de formation initiale ou continue, y compris s'agissant des bénéficiaires de la prestation partagée d'éducation de l'enfant, pour leur permettre d'accéder à un emploi, de créer une activité ou de participer aux formations et actions d'accompagnement professionnel qui leur sont proposées.

Cette volonté de mixité sociale doit permettre aux jeunes enfants de grandir dans un environnement favorable et profitable à tous, quel que soit leur milieu social ou culturel d'origine. La commune entend ainsi, en permettant et en facilitant la découverte de soi et des autres, promouvoir les valeurs de respect, de tolérance et de bien vivre ensemble. Sa politique porte l'ambition de créer un continuum éducatif cohérent, de la petite enfance à la jeunesse, en passant par l'enfance.

5/ Développement durable

La notion de développement durable est donnée par Mme Gro Harlem Brundtland, première ministre norvégienne, lors de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement de 1987.

Lorsque l'on parle de développement durable, il ne s'agit donc pas uniquement d'écologie. C'est une démarche globale qui se définit et qui a pour objectif de mener « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ».

a. Les locaux

Le pôle éducatif a été construit dans le respect des normes environnementales.

L'opération de construction a pris en compte les exigences de performance énergétique et environnementale définies aux articles R. 172-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation (réglementation environnementale – RE 2020).

Sous une toiture végétale, la construction est en ossature bois et isolation thermique incorporée : matériaux biosourcés, isolation thermique renforcée en paille compactée et parois en terre crue.

b. Au quotidien

Nous avons donc fait le choix, à la crèche, de nous intégrer dans cette démarche de développement durable, afin de préserver la qualité de vie des enfants. En effet, le bien-être et la santé des enfants sont au cœur de nos préoccupations, et c'est dans cette optique que nous adoptons des pratiques éco-responsables.

Cela se traduit tout au long de la journée et dans nos gestes au quotidien auprès des enfants.

- **Les repas** : Le prestataire choisi privilégie l'origine, la saisonnalité et la qualité des produits, des cuissons adaptées pour préserver le goût. <https://www.api-restauration.com/agissons-durable/>

Nous respectons les différents profils alimentaires selon l'âge des enfants (textures, goût, allergies éventuelles) et proposons des purées et compotes sans sel ni sucres ajoutés. Nous bannissons l'usage de l'eau en bouteilles plastiques.

- **Les couches** utilisées sont de fabrication française, privilégiant ainsi un circuit plus court de production et d'acheminement. <https://www.celluloses-broceliande.fr/nos-engagements-cdb/#environnement>.
- **Lutte anti-gaspillage** : Dans le cadre de notre programme de lutte antigaspi, et dans un souci de consommation raisonnée, nous essayons d'ajuster le nombre de repas au plus proche, et commandons des repas sans protéines pour les familles le souhaitant. Ces pratiques de gestion ont un impact non négligeable sur les déchets alimentaires générés. De même, afin de limiter les déchets liés aux contenants, les barquettes en plastique ont été remplacées par des contenants en inox.
Cette lutte contre le gaspillage se traduit également par différents gestes tels que **économiser l'énergie** (éteindre les appareils électriques non nécessaires, veiller à allumer/éteindre les lumières à bon escient), **l'eau** (ne pas laisser couler les robinets, utiliser des robinets à détection, utiliser les doubles chasses), **le papier** (imprimer le papier en recto-verso, recycler les feuilles pour dessiner, privilégier les communications dématérialisées), **les essuie-mains** (limiter le nombre de feuilles de papier absorbant).
- **L'entretien/le nettoyage** : nous avons choisi des éco-détergents à base d'ingrédients biologiques, certifiés Ecocert et contact alimentaire. Ce choix contribue à proposer des produits qui respectent l'environnement. Les produits sont souvent proposés en bidons de grande contenance, dosés ensuite dans des contenants recyclés, de sorte à avoir moins de packaging et une optimisation du transport. Le nettoyage s'effectue avec des lavettes en microfibres qui nécessitent l'utilisation de moins d'eau et de détergents.
- **La pédagogie** : en tant que professionnelles, nous avons un rôle d'éducation et de prévention auprès des enfants que nous accueillons. Les gestes simples peuvent être facilement transmis aux enfants : éteindre la lumière en sortant d'une pièce, ne pas faire couler inutilement l'eau, trier les déchets... Nous utilisons des produits de recyclage, cartons, bois, tissu pour les activités pédagogiques.

Tous les gestes du quotidien peuvent contribuer à mieux respecter notre environnement. La démarche durable est une démarche de progrès continu et nous essayons donc d'adopter un comportement responsable, de consommer de manière responsable et de transmettre ces valeurs aux enfants.

c. Zéro plastique à la crèche

Depuis le 1er janvier 2025, les crèches, écoles et établissements médicaux situés dans une commune de plus de 2 000 habitants ne peuvent plus utiliser de contenants alimentaires en plastique pour cuire, réchauffer ou servir les repas. Cette réglementation s'inscrit dans une démarche essentielle : protéger la santé précieuse des tout-petits, encore trop souvent exposés aux microparticules plastiques invisibles. Elle va bien au-delà de la seule santé des bébés car elle participe à la réduction des déchets plastiques et à la protection de notre environnement. Moins de plastique dans les crèches, c'est aussi une planète plus saine pour nos enfants.

En effet lorsque le plastique est chauffé, il libère des microparticules invisibles qui peuvent migrer dans l'alimentation. Certains, comme les perturbateurs endocriniens, sont suspectés d'avoir des effets néfastes sur le développement hormonal et la croissance des enfants.

À la crèche nous avons fait le choix de tendre vers le zéro plastique :

- Les repas sont livrés, réchauffés et servis dans des contenants sans plastique : verre, silicone ou inox.
- Les verres et les biberons sont en verre.
- Nous renouvelons petit à petit le matériel pédagogique, en privilégiant des solutions saines et durables comme les jouets en bois, en carton ou en tissu.
- Les enfants boivent de l'eau du robinet, servie dans des carafes en verre, régulièrement contrôlée et tout à fait propre à la consommation, même à la réalisation des biberons.
- Nous invitons les familles à nous apporter des objets qui peuvent être utilisés par les enfants dans les univers ludiques, par exemple des ustensiles de cuisine, des tissus, des cartons.....

CONCLUSION GÉNÉRALE

La création du Pôle Éducatif représente une étape significative dans l'engagement de la commune à soutenir les familles et à favoriser le développement des jeunes enfants. Ce projet vise à répondre à un besoin crucial en matière de garde d'enfants, tout en offrant un environnement sûr, stimulant et éducatif.

La crèche offrira des services de qualité, avec un personnel qualifié et des installations sûres et stimulantes pour les enfants.

ANNEXE 1 : La Charte Nationale d'Accueil du Jeune Enfant



CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9** Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



ANNEXE 2 : Bibliographie

L'itinérance ludique, une pédagogie pour apprendre à la crèche de Laurence Rameau aux éditions Dunod

La psychologie positive à travers les intelligences multiples. Les Octofun de Sophie Hannick et Françoise Roemers-Poumay aux éditions Erasme

Entre parent et enfant de Haïm Ginott aux éditions Atelier des Parents

Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent, d'Adele Faber et Elaine Mazlish aux éditions Du Phare

Le cerveau de votre enfant de Daniel Siegel et Tina Paine-Bryson aux éditions

Les Arènes Pour une enfance heureuse de Catherine Gueguen aux éditions Robert Laffon

Au cœur des émotions de l'enfant d'Isabelle Filliozat aux éditions Marabout

Que se passe-t-il en moi ? d'Isabelle Filliozat aux éditions Poche Marabout

La discipline positive de Jane Nelsen aux éditions Poche Marabout

Comment fonctionnent nos émotions ? collectif sous la direction de Boris Cyrulnik aux éditions Sciences Psy

Élever nos enfants avec bienveillance de Marshall Rosenberg aux éditions Jouvence

Favoriser l'estime de soi de Danielle Laporte aux éditions Hôpital Sainte-Justine

L'attachement dans la petite enfance de Michel Delage et Laurence Martel aux éditions Philippe Duval

Pour mieux comprendre bébé. Recherche et petite enfance d'Ane Sophie Rochegude aux éditions Philippe Duval

Montessori, un autre regard sur l'enfant de Patricia Spinelli et Karen Benchetrit aux éditions Poche Marabout

Jouons ensemble autrement de Catherine Dumonteil-Kremer aux éditions La Plage éditeur

Pourquoi les bébés jouent-ils ? de Laurence Rameau aux éditions Philippe Duval

Le jeu enjeu de Jean Epstein aux éditions Dunod